



Éléments de corrigé – SES – Série ES

Dissertation : Les instances d'intégration sont-elles toujours source de cohésion sociale ?

- Un avis : facile ou pas ? Attendu ou pas ? Classique ou pas ?

Il s'agissait d'un sujet plutôt facile, qui ne présente pas de difficulté particulière, et plutôt classique dans sa forme. Par contre, il n'était pas tellement attendu, dans le sens où le thème de l'intégration sociale était déjà sorti l'année dernière, avec une question de raisonnement sur la fragilisation du lien entre le travail et l'intégration sociale.

- Quelques mots sur ce qu'il fallait faire/ne pas faire (les pièges à éviter).

Il fallait mettre en évidence le rôle intégrateur des principales instances d'intégration sociale, en s'intéressant aux plus importantes d'entre elles (famille, école et travail), et montrer en quoi chacune d'elles contribue à la cohésion sociale. Mais il ne fallait pas oublier de noter que le sujet invitait aussi à voir les limites de cette relation par l'emploi du mot « toujours ».

Il s'agissait donc de montrer également que l'évolution récente de ces instances d'intégration pouvait remettre en cause leur rôle d'intégration sociale et par conséquent fragiliser la cohésion sociale.

- **Des éléments de corrigé :**

Une phrase d'introduction :

La famille change, c'est incontestable. Le travail connaît lui aussi des transformations considérables, à l'heure de la mondialisation, de la robotisation et de l'ubérisation de l'économie. L'école quant à elle, commence sa mutation et nul ne sait aujourd'hui à quel point la révolution numérique va bouleverser son rôle dans la société.

Toutes ces mutations socioéconomiques ne sont pas sans conséquences sur les sociétés contemporaines et les liens qui unissent les individus.

La problématique :

Les institutions jouent un rôle primordial dans le processus d'intégration sociale. Elles assurent la socialisation (primaire et secondaire), et permettent aux individus de s'adapter à leur environnement social et de s'intégrer dans la société. Elles contribuent ainsi à la cohésion sociale.

Mais la crise des institutions que connaissent les sociétés contemporaines, est susceptible d'entraîner l'affaiblissement des liens sociaux et des solidarités. On peut donc se demander si les principales instances d'intégration que sont la famille, l'école et le travail, sont toujours source de cohésion sociale ?

Plan possible :

I. La famille, une instance d'intégration primordiale à la cohésion sociale et à la solidarité.

A. Le rôle intégrateur de la famille.

La famille est l'instance d'intégration fondamentale. C'est elle qui assure la socialisation primaire.

La famille est à l'origine des liens de filiation qui constituent le fondement de l'appartenance sociale des individus. En mettant à la disposition de ses membres des ressources matérielles et monétaires, mais surtout immatérielles (morales, culturelles, affectives et relationnelles), la famille concourt à leur intégration sociale. Ainsi, la fonction de solidarité qu'elle remplit contribue au lien social.

B. Les mutations de la famille et ses effets sur la cohésion sociale.

La famille est cependant marquée par de profondes mutations (fragilisation des liens conjugaux, baisse du nombre de mariages, augmentation des divorces, multiplication des familles monoparentales et des recompositions familiales (**Document 3**))

Mais la **désinstitutionnalisation** (affaiblissement des règles et des normes) de la famille n'a pas pour autant entamé sa capacité à créer du lien social. Selon certaines observations, les transformations de la famille, loin d'affaiblir les solidarités familiales, tendent au contraire à les renforcer.

Il en est ainsi des **solidarités intergénérationnelles** qui se multiplient à l'intérieur de la famille : échanges de services, garde des enfants et des petits-enfants, assistance aux plus âgés, hébergement de membres de la famille autrefois autonomes, transferts financiers (dons, prêts d'argent) principalement entre parents et enfants, mais aussi entre grands-parents et petits-enfants.

Même instable, la famille se présente aujourd'hui comme un vecteur de solidarité en raison du partage de ressources qu'elle implique entre ses membres et du sentiment d'appartenance qu'elle fonde.

II. L'école, une instance d'intégration en difficulté pour assurer la cohésion sociale.

A. Le rôle intégrateur de l'école.

L'école a longtemps été considérée comme l'instrument le plus efficace de l'intégration sociale. Par la socialisation et l'inculcation des valeurs républicaines, elle a largement contribué à la constitution d'une communauté nationale et à la cohésion sociale.

Le rôle de l'instruction publique dans l'apprentissage d'une langue et d'une histoire communes, dans l'appropriation des symboles nationaux mais aussi dans l'éducation morale et civique, a été décisif dans la formation de l'unité nationale.

L'école est également un lieu de sociabilité dans lequel les interactions sont nombreuses. Les élèves y créent et y entretiennent des relations qui constituent leur premier réseau social.

B. Les difficultés de l'école face à la massification scolaire et aux problèmes d'insertion professionnelle des jeunes.

Mais aujourd'hui, le rôle de l'école s'est considérablement modifié. L'école a pris une importance croissante dans l'insertion professionnelle et dans le destin social des individus, en formant et en sélectionnant les futurs professionnels. Mais elle semble de moins en moins capable d'assurer l'égalité des chances face à la massification scolaire. Elle connaît des difficultés à assurer la transmission d'une culture commune et à former les citoyens de demain.

L'institution scolaire doit faire face à la multiplication des revendications culturelles et communautaristes qui remettent en cause sa capacité à produire de l'intégration. L'autorité du maître et la légitimité de l'école sont contestées, d'autant plus que le monde scolaire rencontre des difficultés croissantes à assurer l'insertion des jeunes sur un marché du travail dégradé. Pour autant, il existe toujours une corrélation négative entre niveau de diplôme et taux de chômage. (**Document 3**)

III. Le travail, une instance d'intégration dont le rôle est remis en cause par certaines évolutions de l'emploi.

A. Le rôle intégrateur du travail.

Le travail occupe également une place centrale dans le processus d'intégration. Au-delà du revenu qu'il procure et des possibilités qu'il offre de participer à la société de consommation, le travail confère un statut social (lié à la profession exercée) et ouvre des droits collectifs (remboursement des soins médicaux, allocations chômage, retraite...) facteurs de cohésion sociale. (**Document 1**)

Le lieu de travail est l'un des principaux lieux de sociabilité, où se tissent bon nombre de relations sociales. On y rencontre ses amis (collègues de travail, relations professionnelles) et parfois même son conjoint. (**Document 2**)

Il est également le lieu où se créent des solidarités collectives qui participent à l'intégration des individus. Les travailleurs immigrés ont ainsi d'abord été intégrés par le travail qui leur procurait un revenu mais aussi une identité sociale, ouvrière et syndicale.

B. Certaines évolutions de l'emploi menacent la cohésion sociale.

Mais depuis trente ans, la crise économique a entraîné de nombreuses mutations du travail (flexibilité, précarisation et individualisation du travail, chômage de masse...), ce qui a affaibli sa capacité d'intégration et donc la cohésion sociale. (**Documents 1 et 3**)

Aujourd'hui, il y a débat sur la place centrale ou non du travail dans nos sociétés. Mais cela ne change rien au fait que sans travail, l'individu se trouve souvent privé des moyens de se sentir intégré : il risque de rester en marge de la société et de connaître ce que Serge Paugam appelle une « disqualification sociale ».

Une phrase de conclusion :

Si les instances d'intégration contribuent de manière évidente à la cohésion sociale, leur évolution récente remet partiellement en cause les schémas traditionnels et oblige à repenser leur rôle et leur place dans la société.

Épreuve composée

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. En quoi l'analyse des classes sociales de Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ?

L'analyse des classes sociales chez Karl Marx se fonde sur les rapports sociaux de production alors qu'elle se fonde essentiellement sur les chances ou probabilités d'accès aux biens chez Max Weber.

Chez Karl Marx, les rôles des conflits et de la conscience de classe sont essentiels, alors que chez Max Weber, ni les conflits, ni la conscience de classe ne sont constitutifs de la classe sociale.

Enfin, chez Karl Marx, les classes sociales structurent la société, alors que pour Max Weber, elles ne sont qu'une des dimensions de la stratification sociale parmi d'autres (précisément économique).

2. Présentez deux limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique.

Parmi les limites écologiques à la croissance, on peut évoquer l'épuisement des ressources énergétiques (pétrole, gaz, charbon...), ou l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre qui est la principale cause du réchauffement climatique (dû aux émissions des transports, de l'industrie, de l'agriculture, de l'habitat...).

On aurait pu également évoquer l'épuisement des ressources naturelles, à cause de la surexploitation des mers, des océans, des forêts, des nappes phréatiques, ou encore la diminution de la biodiversité...

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez ce document puis vous caractériserez les inégalités de salaire qu'il met en évidence.

Il s'agit d'un tableau publié par l'INSEE en 2016, qui présente la distribution du revenu salarial annuel par sexe ou catégories socioprofessionnelles (cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers) sur l'ensemble des salariés français en 2011, en euros courants. La distribution proposée présente le premier décile (D1), le dernier décile (D9) et le rapport interdécile (D9/D1), ainsi que la moyenne pour l'ensemble des salariés en France métropolitaine, hors salariés agricoles, salariés des particuliers employeurs et apprentis-stagiaires.

Il est intéressant de voir que les inégalités de revenu salarial en France métropolitaine peuvent être analysées à plusieurs niveaux. En premier lieu, on observe de fortes inégalités en 2011 entre les salariés français puisque les 10 % les mieux payés (D9) perçoivent un revenu salarial annuel de 35320 euros, quinze fois supérieur aux 2340 euros perçus par les 10 % les moins bien rétribués.

Par ailleurs, des inégalités fortes existent entre les salariés hommes et les salariés femmes, puisque les femmes perçoivent en moyenne un revenu salarial annuel inférieur de 25 % à celui des hommes (16720 euros contre 22550 euros pour les hommes salariés). Mais il existe également de fortes inégalités entre les salariées les mieux payées et les dix les moins bien payées, puisque le rapport interdécile D9/D1 est de 16,1, ce qui signifie que les 10 % des salariées les mieux payées perçoivent un revenu salarial annuel seize fois supérieur à celui des 10 % des salariées les moins bien payées.

Enfin, des inégalités importantes existent entre catégories socioprofessionnelles, notamment entre les cadres et professions intellectuelles supérieures (y compris les chefs d'entreprise salariés) et les employés qui sont les plus mal lotis en matière de rémunération. Ainsi, en 2011, en France, alors que les cadres (y compris les chefs d'entreprise salariés) percevaient en moyenne un revenu salarial annuel de 39190 euros, contre seulement 13290 euros pour les employés, soit trois fois moins.

Ainsi, les chiffres présentés nous ont permis de mettre en évidence des inégalités de rémunération entre les salariés les mieux payés et les moins bien payés, mais aussi entre les hommes et les femmes salariés, et enfin entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les choix de localisation des firmes multinationales répondent à différentes logiques.

- Un avis : facile ou pas ? Attendu ou pas ? Classique ou pas ?

Il s'agissait d'un sujet relativement facile, qui ne présente pas de difficulté particulière, et plutôt classique dans sa forme. Par contre, il n'était pas vraiment attendu, puisque ce thème et cette problématique étaient déjà sortis en 2013.

- Quelques mots sur ce qu'il fallait faire/ne pas faire (les pièges à éviter).

Il fallait mettre en évidence les déterminants des choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix. Il fallait éviter de paraphraser les documents sans chercher à construire une argumentation structurée.

- **Des éléments de corrigé :**

Une phrase d'introduction :

L'annonce de la délocalisation de l'usine de sèche-linges Whirlpool d'Amiens en Pologne en janvier dernier illustre assez bien la stratégie qu'adoptent désormais de plus en plus de firmes multinationales qui tentent de réduire leurs coûts de production pour être plus compétitives.

La problématique :

S'il paraît évident que les firmes multinationales choisissent de s'implanter là où les coûts de production sont les moins élevés, d'autres logiques ne sont-elles pas suivies pour répondre à d'autres impératifs ?

Plan possible :

I. La localisation des firmes multinationales répond à une logique de recherche de compétitivité-prix.

A. L'implantation dans les pays à bas salaires. (document 3)

Pour alléger leurs coûts, les entreprises multinationales peuvent s'implanter dans les pays à bas salaires et à faible coût de production.

B. L'implantation dans les pays à fiscalité avantageuse.

Les entreprises multinationales peuvent aussi faire jouer la concurrence et choisir de s'implanter dans les pays à très faible pression fiscale, pour faire apparaître les bénéfices comptables là où la fiscalité est la plus avantageuse.

II. La localisation des firmes multinationales répond également à une logique de recherche de compétitivité hors-prix.

A. La localisation dans les pays développés. (document 2)

Les firmes multinationales localisent leur production là où elles trouvent des garanties qui sécurisent leurs actifs, une main-d'œuvre aux compétences diversifiées, des infrastructures de transport et de communication efficaces pour disposer de la meilleure compétitivité hors-prix (performance, qualité des produits).

B. La localisation à proximité des fournisseurs.

La localisation à proximité des fournisseurs permet aux entreprises de sécuriser l'approvisionnement et assurer la rapidité des livraisons, gage de compétitivité hors-prix.

III. La localisation des firmes multinationales répond enfin à une logique de conquête de nouveaux marchés.

A. L'implantation dans les pays développés. (Document 1)

Si les stratégies d'allégement des coûts sont les plus connues, les firmes multinationales s'implantent surtout, là où elles trouvent des débouchés. Les entreprises cherchent à s'implanter dans les pays développés où les consommateurs disposent d'un fort pouvoir d'achat. De même, lorsque les coûts de transport restent élevés (par exemple pour la production d'automobiles), les entreprises ont intérêt à s'implanter là où elles écouleront la production et éviteront les barrières douanières.

B. L'implantation dans les pays à forte croissance. (Document 3)

Les firmes multinationales cherchent également à s'implanter dans les pays en développement à forte croissance afin de mieux connaître et de conquérir des marchés à fort potentiel.

Une phrase de conclusion :

Les choix de localisation des firmes multinationales répondent à des logiques diverses : une logique de réduction des coûts par l'implantation dans des pays à bas salaires ou à la fiscalité avantageuse, une logique de compétitivité hors-prix notamment par la localisation dans les pays développés dont la main-d'œuvre et les savoir-faire garantissent la qualité et la performance des produits, puis enfin, une logique d'élargissement des débouchés.